



BNF : Un transfert en mode "pénible"

Ça ne va pas fort à la BNF, si la situation y est tendue partout, elle est à l'heure actuelle particulièrement pénible pour les personnels techniques des sites de Bussy-Saint-Georges et de Sablé-sur-Sarthe. Les deux sites, un peu en fin de course, sont promis à une disparition rapide. Les personnels volontaires pour aller travailler dans le nouveau site près d'Amiens doivent y être regroupés dans un bâtiment flambant neuf.

Voici donc un grand transfert à l'ordre du jour, qui va concerner quarante collègues à Sablé et cinquante et un à Bussy.

Il faut dire que les conditions actuelles sont loin d'être au top. A Bussy, les températures estivales sont de l'ordre de 30 degrés avec une hygrométrie tropicale. Situation pas bien terrible, ni pour le papier dont la norme de conservation se situe autour de 20 degrés et 50 % d'humidité, ni pour les agents.

D'ailleurs, depuis le départ précipité du directeur de département, la chefferie locale de Bussy refuse beaucoup de choses, en invoquant des pressions de la hiérarchie parisienne. Total, pressions ou pas, les agents se retrouvent dans une ambiance étouffante, faite de dévalorisation de leur travail et souvent de remarques sur une prétendue insuffisance professionnelle. Charmant tout ça, à la veille du grand départ ! Des signalements ont été adressés à la direction de la BNF mais aucune amélioration n'a été constatée.

Alors, le salut viendrait-t-il d'un nouveau départ à Amiens ? Pas sûr si l'on considère la manière dont le projet est ficelé.

Notre ministère et ses établissements ont pourtant une certaine habitude des transferts, et des transferts importants ont pu se dérouler de manière somme toute plutôt satisfaisante. Le départ du MUCEM à Marseille, par exemple, a pu bénéficier d'un travail assidu avec les syndicats, comprenant la mise en place d'une « matrice de passage » lisible pour tout le monde, qui permettait de comprendre où allaient les postes, où allaient les gens, et qui n'oubliait personne.

A la BNF, rien de tel, ici on est plutôt en free-style organisationnel avec une désinvolture vis-à-vis des collègues qui oscille entre incompétence et malveillance.

Ainsi, la direction des services et des réseaux a informé que certains agents (lesquels ?) devront prendre l'initiative de chercher une formation ou un nouveau poste, car elle n'a pas l'intention de s'en charger pour eux. Cela contraste avec ce qu'indique l'Intranet de la BnF, où il est clairement mentionné que les agents seront accompagnés pour obtenir le poste souhaité sur un autre site. En fait, il apparaît que certains devront postuler et passer un entretien de recrutement pour obtenir un nouveau poste, et que ceux de Bussy et de Sablé se retrouveront en concurrence avec des candidatures provenant des sites de Tolbiac et Richelieu. À compétences égales, l'agent ayant le grade le plus élevé serait privilégié, sans règle de priorité pour les personnels de Bussy et Sablé. Cela diffère d'autres services où les agents sont simplement transférés vers Tolbiac ou un autre site parisien.

LA FSU Culture demande une priorité d'affectation effective pour les agents de Bussy et de Sablé qui souhaitent partir à Amiens

Dans cette affaire, les plus mal lotis sont bien sûr les CDD « de projet » qui ne seront pas "CDIsés" et devront postuler sur un nouveau poste à Amiens. Sous pression, de par leur CDD, ils devront faire preuve d'un « comportement exemplaire » tout au long de leur contrat de projet, sous peine de ne pas être retenus pour un poste à Amiens.

Mais pour d'autres, la situation n'est pas bien terrible non plus : les responsables d'atelier, actuellement en catégorie B, n'ont aucune garantie qu'ils pourront postuler sur un poste de responsabilité à Amiens. La raison : une mesure interne envisage le recrutement de responsables d'atelier en catégorie A pour Amiens, mais la direction locale semble exprimer quelques réserves quant à leur promotion..."

Donc, tout le monde attend, tout le monde est dans le flou. D'autant que par surcroît le projet technique semble soumis à une sérieuse cure d'amaigrissement. Et ce n'est pas à la marge : initialement prévu avec trois étages, le bâtiment n'en comptera désormais que deux. Cela oblige les responsables à supprimer les différents espaces prévus pour le troisième étage ou à les redistribuer dans les espaces restants, c'est-à-dire le rez-de-chaussée, le premier et le deuxième étage, ainsi que dans le magasin. Au passage, aucun quai de déchargement n'est prévu pour les camions, malin, ça !

Du coup, on peut s'interroger sur le bien fondé d'une « salle de formation » qui se retrouverait située dans un des magasins sous un plafond très haut. Cela d'autant que, les formations proposées à Paris pouvant difficilement être réalisées à Amiens, on ne voit pas trop à quoi elle va servir, la direction n'a pas encore décidé si les agents devront se déplacer à Paris pour suivre ces formations ou effectuer des démarches administratives, ce qui soulève des problèmes de distance et d'hébergement pour les agents et les formateurs.

Voilà donc un projet qui ne se distingue pas par son professionnalisme. Les « ateliers » organisés dans le cadre du projet de service laissent un goût amère aux agents qui ont l'impression qu'on leur a fait perdre leur temps puisque, à part le recrutement de l'assistant de prévention, rien de ce qui y a été discuté n'a abouti. En tout cas, nombreux sont ceux qui expriment le souhait que l'antenne d'Amiens ait une vraie direction, et non un simple chef de service, et qu'elle dispose d'une équipe d'intendance sur place, en charge de la maintenance du bâtiment.

Sur ce point comme sur d'autres, les personnels attendent des réponses.

23 juin 2025